

Économie. Les coopératives d'abord !

Les sociétés coopératives gagnent du terrain ces dernières années.

Encore minoritaires dans le paysage économique, elles sont de plus en plus nombreuses à se créer sur le territoire chaque année. À l'occasion du Congrès régional des Scop et des Scic ce 12 septembre*, *La Gazette*, engagée dans une transformation en coopérative, a rencontré des coopérateurs de tous horizons, utopistes et inspirants.

Dossier réalisé par Jean-Baptiste Decroix et Coline Arbouet

Eilles rêvent d'un autre monde. Un monde plus juste, plus solidaire et plus démocratique. De plus en plus de sociétés choisissent le modèle coopératif, basé sur plus de démocratie et dans lequel les salariés ont voix au chapitre. Le secteur, encore balbutiant, est en plein essor et se structure. Depuis quelques années, le modèle se développe vitesse grand V sur le territoire et essaime

tous les domaines de l'économie. "Le nombre de sociétés coopératives a doublé en dix ans dans l'ex-Languedoc-Roussillon", se réjouit Séverine Saint-Martin, présidente de l'Union régionale des Scop d'Occitanie Pôle Méditerranée depuis 2021. Actuellement, on compte

237 entreprises en Occitanie-Est, ce qui représente près de 3 000 emplois, et une quinzaine de projets (dont celui de *La Gazette*) seraient actuellement dans les cartons. "Le phénomène a démarré plus tard ici que dans d'autres régions, mais il est en pleine expansion, que ce soit pour les créations d'entreprises ou pour les transformations. C'est une solution qui entre de plus en plus dans les mœurs. Y compris dans les tribunaux lorsqu'il est question de reprendre des entreprises en difficulté."

Tous les secteurs. Banque, fournisseur d'électricité, usine de réemploi, éditeur de logiciels, ou encore studio d'animation : tous les secteurs d'activité sont concernés par cette tendance de fond, discrète mais durable. Il existe même un projet de coopérative funéraire dans l'Hérault !

"Il y a quinze ans, on était perçus comme des soixante-huitards attardés, aujourd'hui, les jeunes se reconnaissent dans ce modèle."



Séverine Saint-Martin est présidente de l'Union régionale des Scop d'Occitanie Pôle Méditerranée. ©CE

"Ce que ces sociétés ont en commun, c'est l'envie de faire autrement", commente Juliette Palumbo, de Scopyleft, société qui se définit comme un "laboratoire" qui accompagne les coopératives. "Elles veulent changer du système classique." "Le fil conducteur, c'est l'esprit de communauté, des valeurs de justice sociale, d'indépendance et d'émancipation des salariés, et un fort ancrage local", complète Séverine Saint-Martin.

Soixante-huitards. Et le modèle fonctionne ! Une étude de l'Ursycop (l'Union régionale des Scop d'Occitanie) a montré que le taux de pérennité d'une Scop (Société coopérative et participative) ou une Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) (voir encadré ci-contre) était de 79 % à cinq ans contre 61 % pour une entreprise conventionnelle.

Plusieurs exemples attestent de ce succès en Occitanie. Parmi eux, les glaces Pilpa devenues La Belle Aude après la reprise par les salariés en 2013, qui en 2019 se targuait d'un chiffre d'affaires à 2,75 millions d'euros, avec 25 salariés. "Selon moi, ça devrait être le modèle dominant", estime Eduardo Serodio, gérant d'Izuba Énergies à Fabrègues qui œuvre depuis vingt-cinq ans pour la transition énergétique des bâtiments et qui jouit d'une "excellente

santé financière à faire saliver des grands groupes".

"Ça fait écho aux attentes d'une majorité de citoyens en demande de plus de démocratie et de transparence", analyse Séverine Saint-Martin. Simon Cossus, dirigeant du fournisseur d'électricité Énercoop Languedoc-Roussillon qui compte entre 3 000 et 3 500 sociétaires, observe, ces dernières années, "une lame de fond sociétale". "Il y a quinze ans, on était perçus comme des soixante-huitards attardés, on nous disait de vivre avec notre temps", se souvient-il. "Aujourd'hui, les jeunes se reconnaissent dans ce modèle. C'est devenu un réel atout en termes de recrutement. Ce statut qui garantit démocratie et transparence et porte des valeurs humanistes a du sens face à des opérateurs qui mentent ou s'en mettent plein les poches."

Culture coopérative. Pour Juliette Palumbo, de Scopyleft, ce qui séduit, c'est aussi un changement de paradigme dans les relations de pouvoir au travail. "Dans une société classique, il y a un problème systémique lié aux différences entre patron et salariés. En coopérative, les salariés sont impliqués. On leur demande leur avis et ils reçoivent des bénéfices de leur travail. Ils se sentent plus efficaces, ça crée de la motivation", commente la coopératrice.

Ce modèle coopératif permet aussi aux entreprises de garder la main sur leur outil et de rester indépendantes. "On ne voulait pas perdre notre âme et risquer qu'un investisseur éloigné



Comment ça marche ?

Il existe deux statuts principaux de sociétés coopératives :

- **Le plus connu, la Scop, pour Société coopérative, ouvrière et participative.**

Dans une Scop, les salariés sont les associés majoritaires. "Dans ces sociétés, 46 % des bénéfices sont reversés aux salariés, 42 % sont mis en réserve pour pérenniser l'entreprise et 12 % sont reversés sous forme de dividendes aux autres associés", détaille Séverine Saint-Martin, de l'Union régionale des Scop d'Occitanie.

- **Les Scic, pour Société coopérative d'intérêt collectif**, intègrent dans leur capital, outre les salariés (qui ne sont pas majoritaires), d'autres parties prenantes qui peuvent être des entreprises, des collectivités, des citoyens, des bénévoles, etc.



Portraits de coopératives

LA PLUS ANCIENNE

Izuba Énergies

Au service de la rénovation énergétique

En 2026, Izuba fêtera ses vingt-cinq ans. Installée à Fabrègues, la société est l'une des plus anciennes Scop du territoire montpelliérain. Elle œuvre depuis 2001 pour l'optimisation énergétique et environnementale des bâtiments. "Nous sommes à la fois un bureau d'études et un centre de formation et nous proposons un logiciel de simulation thermique", résume Eduardo Serodio, cogérant depuis 2021. "Pour nous, cette forme d'entreprenariat est plus vertueuse, elle laisse une place importante à la transparence et aux décisions horizontales et partagées. En coopérative, on rémunère beaucoup plus le travail que le capital. On ne travaille pas pour un actionnaire lointain mais pour développer notre propre outil de travail, cela donne du sens et, clairement, on observe peu de turn-over."

Pour autant, le statut n'évite pas les galères: "Ça reste un groupe humain, et comme toute entreprise on connaît aussi des situations conflictuelles et parfois aussi des burn-out", note le gérant qui ajoute: "Peut-être aussi que les attentes et les exigences des salariés sont supérieures lorsqu'ils arrivent dans une structure coopérative."

La longévité d'Izuba Énergies est une preuve que le modèle fonctionne: "On a une excellente santé financière et une dynamique très positive", se réjouit Eduardo Serodio, qui avoue recevoir des sollicitations régulières de grands groupes intéressés. "Nos résultats en font saliver plus d'un. Mais ce statut nous empêche d'être rachetés. Nous, on ne cherche pas la croissance à deux chiffres qui pousse nombre de sociétés dans le mur. On travaille à échelle humaine et locale. C'est cohérent. Pour moi, c'est l'avenir." Dans la Scop, qui compte désormais vingt-trois salariés, 70 % des bénéfices sont redistribués aux salariés et 20 % sont placés en réserve avec pour objectif de renforcer la structure et de la pérenniser.

de nos valeurs intègre l'entreprise", observe Sophie Graziani-Roth, d'Oc Consigne. Esprit de partage, de solidarité, démocratie, sentiment de donner du sens à son travail: bien que vertueux, le modèle coopératif porte aussi son lot de galères, comme toute entreprise. "Il ne faut pas l'occuper, animer un collectif, ça n'est pas toujours simple!" reconnaît Sophie Graziani-Roth, qui pointe également comme difficulté l'impossibilité de faire entrer des investisseurs et de solliciter des levées de fonds. Sans cacher ces difficultés, aucun des coopérateurs interrogés par *La Gazette* ne regrette le choix de la coopérative et aucun ne reviendrait en arrière. Tous espèrent aussi des voies d'amélioration.

"On travaille actuellement auprès des pouvoirs publics pour avoir accès à des outils financiers au même titre que les grandes entreprises", développe Séverine Saint-Martin. Mais, pour la spécialiste, l'avenir des sociétés coopératives doit aussi passer par plus de pédagogie. "Le frein n'est jamais le nombre de salariés ou le secteur d'activité, c'est plutôt le manque de culture coopérative. Il faut faire connaître ce modèle dans les écoles supérieures mais aussi dans les programmes de l'Éducation nationale." Les coopératives ont encore, c'est certain, de beaux jours devant elles.

Coline Arbouet

LA PLUS IMPORTANTE

Crealead

Une coopé pour aider les entrepreneurs

"Si vous avez un projet d'entreprise, on peut vous aider", explique Bertrand Jolivel, directeur général (photo). Avec 295 entrepreneurs, Crealead est la plus grosse Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) d'Occitanie et la quatrième de France sur les 160 existantes. Crée en 2000 par l'association Passerelles et installée rue Saint-Cléophas, dans le quartier Croix-d'Argent à Montpellier, la structure partage le bâtiment d'une ancienne cave coopérative avec l'Union régionale des Scop et des Scic. La CAE est un modèle original qui permet à des personnes en recherche d'emploi de se lancer dans l'entrepreneuriat en intégrant une coopérative qui va permettre de limiter les risques et qui va conseiller le néo-chef d'entreprise. Un demandeur d'emploi peut ainsi postuler en présentant son projet d'entreprise qui doit forcément concerner l'un de ces cinq domaines: le bâtiment (artisans et experts), la formation, le numérique, le design ou le coaching et le conseil.

"Si la commission valide le dossier, la personne intègre Crealead sous le statut CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise)", détaille Bertrand Jolivel. "Ce statut permet de développer son projet pendant 36 mois maximum. Pendant cette période, l'entrepreneur est accompagné par un référent d'activité qui l'aide et le conseille. C'est Crealead qui porte alors la responsabilité juridique de l'activité exercée. Bien sûr, la personne doit respecter un cadre sécuritaire strict et être totalement transparente avec son référent." Si l'activité se développe et devient pérenne, la personne peut alors devenir entrepreneur salarié de Crealead. Elle obtient un CDI mais organise son activité de manière autonome. Mieux: elle peut acheter une ou des parts sociales (15,80 € la part) et ainsi devenir associée de la Scop (200 personnes actuellement), ce qui donne un droit de vote à l'assemblée générale. Crealead, dont le chiffre d'affaires s'élève à 10,6 M€ en 2024, se rémunère en prélevant un pourcentage du CA de chaque entrepreneur, à partir de 11 % au démarrage puis dégressif. Bertrand Jolivel l'assure: "On ne cherche pas les bénéfices, mais à accompagner au mieux."

* 250 coopérateurs venus de toute la région sont attendus à la Halle Tropisme. L'événement n'est pas ouvert au grand public.



CELINE ESCOLANO



CELINE ESCOLANO

LA PLUS INNOVANTE

La TeleScop

Le même salaire pour tous

Chez La TeleScop, tout le monde a le même salaire à la fin du mois. C'est l'une des nombreuses expressions concrètes de l'esprit coopératif de cette Scop qui compte huit salariés pour un chiffre d'affaires de 340 000 euros par an. "Nous sommes tous à égalité, sauf le directeur qui a 10 % en plus", explique Cédric Dubray, responsable administratif et financier. "Si quelqu'un demande une augmentation, alors la question doit être tranchée pour tout le monde", ajoute-t-il. Spécialisée dans l'analyse de données satellitaires, La TeleScop a été créée en 2018 par Bastien Nguyen Duy-Bardakji, Claire Dupaquier et Julie Chaurand, trois ingénieurs et docteurs issus des laboratoires de recherche de la Maison de la télé-détection de Montpellier. C'est d'ailleurs là que la Scop s'est installée, derrière le zoo de Lunaret. Pour des décideurs publics, comme la Métropole de Montpellier, par exemple, elle utilise des données satellitaires afin de cartographier une problé-

matique et proposer un plan d'action. Exemple: quels sont les quartiers les plus concernés par la pollution lumineuse et comment améliorer la situation.

Au sein de cette Scop règne une véritable culture du dialogue et de la prise de décision en commun. "Tout le monde a une part dans la 'création de valeur' et la contribution de chaque personne est essentielle", pointe Cédric Dubray. "Bien que le gérant soit le mandataire légal, les décisions sont prises collectivement et en totale transparence. Le processus n'est pas basé sur la majorité, mais sur le consentement: chacun doit être d'accord. Si un membre n'est pas d'accord, il doit proposer une solution alternative, favorisant ainsi l'intelligence collective."

Entre 30 % et 50 % des bénéfices sont reversés aux salariés, et le reste est mis en réserve impartageable, renforçant la solidité financière de la coopérative. "C'est un modèle hypermotivant", assure le responsable financier. "On défend un modèle de démocratie économique. En plus, comme nous sommes une Scop, on crée des emplois pérennes, car l'entreprise n'est pas vouée à être vendue."

LA PLUS DURABLE

Oc'Consigne

L'avenir de la consigne

Dans un immense hangar situé près de la gare Sud-de-France, des milliers de bouteilles vides de vin, jus de fruits ou bière sont stockées en attente d'être lavées pour ensuite être réutilisées. Elles ont été collectées auprès de producteurs installés dans un périmètre de 200 kilomètres à la ronde.

"On lave environ 20 000 bouteilles par jour. Pour nous, le réemploi est un sujet d'intérêt général, et on veut que les bénéfices de l'entreprise servent au développement de l'activité. Tous les bénéfices éventuels sont réinjectés dans la filière", explique Sophie Graziani-Roth, cofondatrice et gérante de cette société créée sous forme de Scop en 2021 et transformée en Scic au début de l'été. "Au départ, on a fait le choix de la coopérative pour ne pas perdre notre âme. Notre objectif n'est pas de nous enrichir personnellement, mais de porter un projet environnemental. Le choix de la Scic s'est fait car on voulait embarquer tous les maillons de la filière avec nous, du producteur au distributeur en passant par l'entreprise de collecte. L'idée est de s'unir pour que tout le monde puisse aider et apporter des idées malgré des intérêts divergents."

Aujourd'hui, la société compte 23 coopérateurs et 8 salariés, dont 3 en insertion. Mais elle compte se développer. Pour cela, elle compte sur un changement de paradigme. Car, aujourd'hui, "il est plus rentable pour un producteur de jeter ses bouteilles au tri sélectif plutôt que de les réemployer. Or, selon l'Ademe, le réemploi c'est deux fois moins d'eau consommée et - 79 % d'énergie utilisée".



CELINE ESCOLANO



LA PLUS CRÉATIVE

Les Fées spéciales

Un studio d'animation sous les projecteurs

Voilà quelques années que Les Fées spéciales enchaînent les succès. Le studio d'animation a notamment travaillé sur les films *Josep* (du Montpelliérain Aurel, César 2021 du meilleur long-métrage d'animation) et *La plus précieuse des marchandises* (de Michel Hazanavicius), et fin octobre son dernier film, *Allah n'est pas obligé*, sortira sur les écrans. Le studio travaille également pour des musées, comme le musée de la Romanité à Nîmes, ceux d'Ensérune ou de Lodève, et réalise des documentaires. "Dans ce milieu de l'animation, les sociétés coopératives sont encore rares", commente Flavio Pérez, gérant et sociétaire. "Il en existe cinq en France, dont deux à Montpellier, nous et le studio *Nobody!* On a choisi ce modèle car on voulait maîtriser notre outil de travail. Ce modèle contribue à faire que les salariés se sentent impliqués dans l'entreprise. Les associés ont le même pouvoir de décision que le gérant, moi, en l'occurrence. C'est eux qui m'ont élu et c'est en AG que mon salaire a été décidé."

Il défend une démarche "utopiste et engagée", la "volonté de faire différemment en accord avec des valeurs et avec un sens du collectif". Chez Les Fées spéciales, les salariés doivent se porter candidats pour être sociétaires au bout de deux ans. Actuellement, la Scop compte neuf associés, tous salariés. Flavio Pérez voit ce projet comme une "aventure humaine passionnante", avec "une dose de démocratie en plus, donc, forcément, il faut faire consensus".



CELINE ESCORLAND

LA PLUS DYNAMIQUE Libriciel

Une Scop en pleine croissance
Paris, Montpellier, Lille, Lyon, Marseille, Bordeaux... toutes les plus grandes collectivités de France font appel à eux. Installée à Castelnau-le-Lez, à deux pas d'Ubisoft, Libriciel est une entreprise coopérative (Scop) spécialisée dans le développement de logiciels libres pour les collectivités territoriales et compte près de 1300 clients. La société a le vent en poupe. "Nous sommes 87 salariés, mais on sera 95 à la fin de l'année", explique son dirigeant, Matthieu Piaumier. Le succès de la société provient de ses outils de dématérialisation que les collectivités utilisent au quotidien, comme l'archivage électronique ou encore la télétranscription des délibérations vers les services de la préfecture.

Crée en 2002 en tant qu'association, l'entreprise a d'abord tenté le statut Scic, avant de devenir une Scop en 2015. Désormais, 98 % du capital est détenu par les salariés. "Les réunions impliquent un grand nombre de personnes, souvent une vingtaine, pour que tout le monde puisse donner son avis et être au même niveau d'informations", explique le directeur. "Ça ne veut pas dire qu'on vote pour tout et pour rien. Ça concerne les décisions majeures et stratégiques. Face à une croissance rapide comme la nôtre, les salariés s'attendent à ce que la direction dirige réellement et efficacement. Par contre, on communique beaucoup."

Depuis six mois, la Scop a mis en place un comité stratégique. N'importe quel collaborateur peut l'interroger pour soumettre une idée liée à la stratégie de l'entreprise. Composé des directeurs et chefs de service, le comité statue et doit motiver sa décision en cas de refus. Autre avantage de la Scop: "Sur nos huit millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, un million retombe dans la poche des salariés en clôture d'exercice, à travers une prime de partage, de l'intérêt, des dividendes, des augmentations..."

EN CHIFFRES

En région

Dans l'ex-Languedoc-Roussillon, on compte en 2024:

- 237 entreprises coopératives dont 110 dans l'Hérault. Parmi elles, 56 % de Scop et 44 % de Scic.
- Cela représente 2 998 emplois sur le territoire.
- Et un chiffre d'affaires de 175 millions d'euros.
- 21 : le nombre moyen de salariés des Scop ou Scic.

En France

- 4 558 sociétés coopératives, qu'il s'agisse de Scic ou de Scop.
- 87 699 emplois soit une hausse de 4 % par rapport à 2023.
- Pour un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros, en croissance de 6 % par rapport à 2023.
- Le taux de pérennisation sur 5 ans est de 79 % contre 61 % pour l'ensemble des entreprises françaises.
- En 2024, 237 sociétés coopératives ont vu le jour en France.

La Coopé Gazette, c'est maintenant !

La Gazette se transforme en coopérative pour assurer son **indépendance** et sa **pérennité**.

C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre dans l'histoire de notre média, créé en 1987 par des journalistes désireux de rétablir le pluralisme de la presse écrite à Montpellier. Alors que les fondateurs arrivent à l'âge de la retraite, c'est une équipe jeune et motivée qui mise sur le modèle de la **Scic** (Société coopérative d'intérêt collectif) pour assurer l'avenir de *La Gazette* et **défendre sa ligne éditoriale**.

Baptisé "Coopé Gazette", ce projet nous permet de créer une nouvelle gouvernance innovante mêlant salariés, lecteurs, associations et entreprises.

Rejoignez-nous !

LES INTÉRÊTS

- Défendre une presse de proximité honnête et indépendante.
- Bénéficier d'une **réduction d'impôts de 50 %** sur le montant de la part sociale (500 € sur 1 000 €).
- Participer aux grandes décisions de l'entreprise.
- Soutenir les valeurs de l'économie sociale et solidaire en créant une coopérative de presse unique en Occitanie.

COMMENT FAIRE

Renvoyer au plus vite le **dossier de souscription complété** à l'adresse coope@gazettedemontpellier.fr

Si vous n'avez pas encore reçu le dossier ou que vous l'avez égaré, écrivez-nous à coope@gazettedemontpellier.fr et nous vous l'environs !

